

République française  
DEPARTEMENT DU TARN - ARRONDISSEMENT DE CASTRES  
**COMMUNE DE PUYBEGON**

**Séance du jeudi 10 avril 2025**

Date de la convocation : 28/03/2025

**Membres en exercice :**  
13 *Le dix avril deux mille vingt-cinq l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Robert CINQ, à 20h30*

**Présents : 8**  
**Présents :** Patrick BURATTO, Véronique CHERBOURG, Robert CINQ, Lydie DE ARRIBA, Aymeric GUIPAUD, Karine PHALIPPOU, Nathalie PLOUVIEZ, Robert ROUFFIAC

**Votants : 8**

**Pour : 8**  
**Contre : 0**  
**Abstention : 0**

**Représenté(s) :**

**Excusé(s) :** Aurélien GOULIGNAC, Angélique LALLOT, Bruno PUTTO, Michel SOULET

**Secrétaire de séance:**  
Robert ROUFFIAC

**Absent(s) :** Nicolas PIC

**Objet : Annule et remplace la DE-011-2025 Vote du Budget Primitif 2025 de la commune - DE\_015\_2025**

Le Maire présente le rapport suivant :

Le budget primitif présente les prévisions et autorisations de dépenses et de recettes de l'exercice. Il est composé d'une section de fonctionnement et d'une section d'investissement, les recettes et les dépenses ayant été évaluées de façon sincère.

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le BP 2025 de la commune.

- Vu le travail de la commission de finances
- Vu le projet de budget primitif de la commune présenté à l'assemblée

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

**DEPENSES**

CHAPITRE	LIBELLE	MONTANT
011	Charges à caractère général	168 900.00 €
012	Charges de personnel	115 000.00 €
65	Autres charges de gestion courante	123 282.80 €
66	Charges financières	1 100.00 €
67	Charges exceptionnelles	5 000.00 €
<b>Total</b>		<b>413 282.80 €</b>
042	Opérations d'ordre (amortissements)	32 776.00 €
023	Virement à la section d'Investissement	138 529.01 €
	<b>TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT</b>	<b>584 587.94 €</b>

Date de transmission de l'acte: 28/04/2025

Date de réception de l'AR: 28/04/2025

081-218102150-DE\_015\_2025-DE

A G E D I

**RECETTES**

CHAPITRE	LIBELLE	MONTANT
013	Atténuation de charges	1 000.00 €
70	Produits des services	7 000.00 €
73	Impôts et taxes	94 000.00 €
74	Dotations et participations	155 696.75 €
75	Autres produits de gestion courante	20 000.00 €
77	Produits spécifiques	0 €
<b>Total</b>		<b>285 271.28 €</b>
042	Opérations d'ordre (transfert entre section)	21 632.00 €
002	Résultat de fonctionnement reporté exercice 2023	285 259.19 €
	<b>TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT</b>	<b>584 587.94 €</b>

**SECTION D'INVESTISSEMENT****DÉPENSES**

CHAPITRE	LIBELLE	MONTANT
20	Immobilisations incorporelles	5 000.00 €
204	Subventions d'équipements versées	26 632.00 €
21	Immobilisations corporelles	76 425.47 €
23	Immobilisation en cours	10 000.00 €
	Total opérations équipements	<b>118 057.47 €</b>
27	Autres immo financières (avance BA lotissement)	50 000.00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	7 000.00 €
040	Opération ordre	21 632.00 €
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	5 143.70 €
	<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>201 833.17 €</b>

**RECETTES**

CHAPITRE	LIBELLE	MONTANT
10	Dotations, fond divers	10 342.57 €
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	16 277.92 €
13	Subventions d'investissements	1 507.67 €
16	Emprunts, Dépôts et cautionnements reçus	2 400.00 €
021	Virement de la section de fonctionnement	138 529.01 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	32 776.00 €
	<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>201 833.17 €</b>

Date de transmission de l'acte: 28/04/2025  
Date de reception de l'AR: 28/04/2025  
081-218102150-DE\_015\_2025-DE  
A G E D I

Considérant que les prévisions budgétaires pour l'exercice 2025 sont équilibrées, tant en recettes qu'en dépenses ;

**En recettes à la somme de : 786 421.11 Euros**

**En dépenses à la somme de : 786 421.11 Euros**

Le conseil municipal après en avoir délibéré :

- APPROUVE le budget principal 2025 décrit dans le document annexé et conformément au tableau ci-dessus.
- AUTORISE M. le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre au sein d'une même section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7.50% du montant des dépenses réelles.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus.

Le Maire,  
Robert CINQ

Le secrétaire de séance,  
Robert ROUFFIAC

